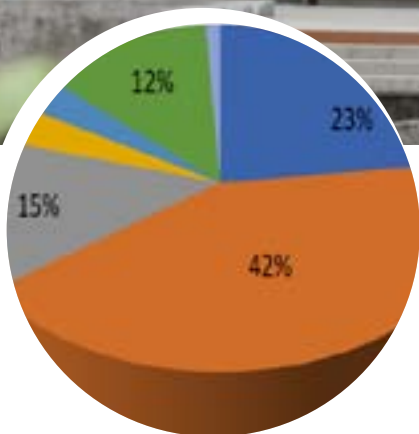


Les Échos du LAC

N° 26 - ÉTÉ 2021

BULLETIN MUNICIPAL TRIMESTRIEL
DE BEAUVALLON



p. 5 - le budget



p. 6 - L'ancien groupe scolaire



p. 9 - La biodiversité scolaire



EARL Les PRES du SOLEIL
Poules pondeuses PLEIN AIR
BARDE Julien
Oeufs EXTRA FRAIS




Les goûter c'est les ADOPTER !!!
1220 Route de Monteleger-26800 Étoile-Sur-Rhône

POISSONNERIE CHEZ DAVID



BOUILLOT/POCHON DAVID

DE PERE EN FILS DEPUIS 1985 105 imp des Bressonnières
Tél 04 08 32 12 53 26210 Monfres
Facebook : poissonnerieBouillotPochon

BEAUVALLON TAXI

06.80.07.57.60



beauvallontaxi@yahoo.com
Réservation par Tel, SMS ou Mails 7/7

MAISON BAHIER
La carte de la qualité
Boucherie Charcuterie Traiteur

2 Avenue Jean Moulin * C.C. Le Cyrano *
26500 Bourg les Valence



www.boucheriebahier.olca.com
TEL : 04.75.43.64.87

AUTOSUR BEAUMONT
CONTRÔLE TECHNIQUE AUTOMOBILE
EURL SOPHITECH



Le Sirius - 105, allée Marc Seguin
26760 BEAUMONT LES VALENCE
Tél. 04 75 59 17 46

laBeille
EPICERIE PAYSANNE



LA BEILLE
EPICERIE PAYSANNE

Des fruits et légumes de saison, locaux en culture bio et raisonnée des fromages, du vin ainsi qu'une gamme de produits de terroir.

Du mardi au samedi de 9h à 12h30 et de 15h à 19h
Dimanche de 9h à 12h

2 A ROUTE DE BEAUVALLON 26800 ETOILE S/RHÔNE



étoile opticiens

Germain & Marion ARNAUD
9 Route de Beauvallon
26800 Étoile-sur-Rhône
04 75 25 05 83
etoileoptique26@gmail.com

LES ÉCHOS DU LAC - N°26



Directeur de la publication :
Bernard Ripoché, Maire de Beauvallon
© Crédits photos :
Mairie, Laure Allard
Conception et impression :
Laure Allard - IDEOprim
Impression quadri
Sur papier 135 g PEFC.

3 ÉDITORIAL

Le Maire

4 URBANISME

4 Nouvelle mairie

4 Plan Local d'Urbanisme
Résumé

5 INFOS MUNICIPALES

5 Le budget primitif

6 VIE DES ÉCOLES

6 Écoles, fusion, rentrée 2021

6 Le conseil municipal des enfants

7 ÇA BOUGE ...

8 ENVIRONNEMENT

8 La biodiversité

10 Ne brûlez pas vos déchets

12 Stop ambroisie

13 BEAUVALLON ET VOUS

13 La maladie de Parkinson

14 Abonnement à la fibre

15 Brèves

État civil

En cas d'urgence

Infos mairie

Une éclaircie, UN HORIZON QUI S'OUVRE

Le desserrement des contraintes sanitaires de la pandémie en cette fin de printemps nous permet enfin de respirer mieux, dans tous les sens du terme : retrouver ces moments de rencontre autour d'un verre par exemple, se réunir, reprendre des activités sociales, retisser ces liens qui nous ont tant manqué. Ce manque nous en a fait ressentir la nécessité : les échanges nous sont indispensables, ils nous nourrissent, sans eux nous nous « rapetissons », d'autres disent « nous nous desséchons ». C'est ce que nous ont largement démontré, s'il en était besoin, ces trois confinements successifs : le « vivre ensemble » nous est essentiel, pour chacun de nous.



Au moment où ce vivre ensemble redevient réalité, la nouvelle mairie entre en fonctionnement. Un symbole qui tombe à pic : la mairie du village, c'est la maison de la commune, là où l'on traite des affaires communes du village, autrement dit la maison commune de tous les habitants du village, votre maison à tous, où travaillent à votre service le personnel municipal et vos représentants élus du conseil municipal.

Nous serons heureux de vous y accueillir lors de l'inauguration que nous prévoyons de faire après l'été. D'ici là les travaux des abords et les finitions seront réalisées.

Bien à vous

*Le Maire
Bernard Ripoché*



INFORMATION NOUVELLE MAIRIE

Une bonne nouvelle qui s'est fait attendre : le personnel et les élus ont pu intégrer " la nouvelle mairie ", Place du Marché, fin avril. Depuis le 30 avril, vous pouvez y être accueillis dans de bien meilleures conditions qu'auparavant (accessibilité, locaux fonctionnels, spacieux et lumineux).

Le parvis sera aménagé prochainement et l'inauguration pourra avoir lieu après l'été.

La nouvelle adresse est :

1 place du Marché 26800 BEAUVALLON

PLAN LOCAL D'URBANISME de Beauvallon

en résumé à ce jour

C'EST À CE JOUR

- La déclaration prescrivant la révision générale du PLU
- Le diagnostic
- Le PADD écrit (Plan d'Aménagement et de Développement Durable)
- La délibération relative au débat du PADD
- Les panneaux d'information à la Maison du Lac le 11 et 18 avril 2021.
- Le support de présentation projeté lors de la réunion publique du 30 mars 2021

Vous pouvez revoir la réunion sur

<https://www.youtube.com/watch?v=UclMaZnl98U>

Tous les documents sont consultables sur notre site

<http://www.beauvallon.fr/fr/information/64750/revision-plu>

VOUS POUVEZ TOUJOURS FAIRE VOS REMARQUES, SUGGESTIONS OU DEMANDES PARTICULIÈRES :

- Via un registre mis à disposition en Mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture (du lundi au vendredi de 9h à 12h)
- Par mail à plu@beauvallon.fr en indiquant obligatoirement prénom, nom, adresse, numéro de téléphone, références de parcelle.

BUDGET PRIMITIF de Beauvallon

Le budget primitif 2021 a été adopté lors de la séance du conseil municipal du 24 mars 2021.

Le budget primitif s'équilibre à hauteur de 2 779 236 €.

Soit

- 1 061 995 € pour la section de fonctionnement
- 1 717 241 € pour la section d'investissement

TAXE FONCIÈRE SUR LES PROPRIÉTÉS BATIES

Ce qui change

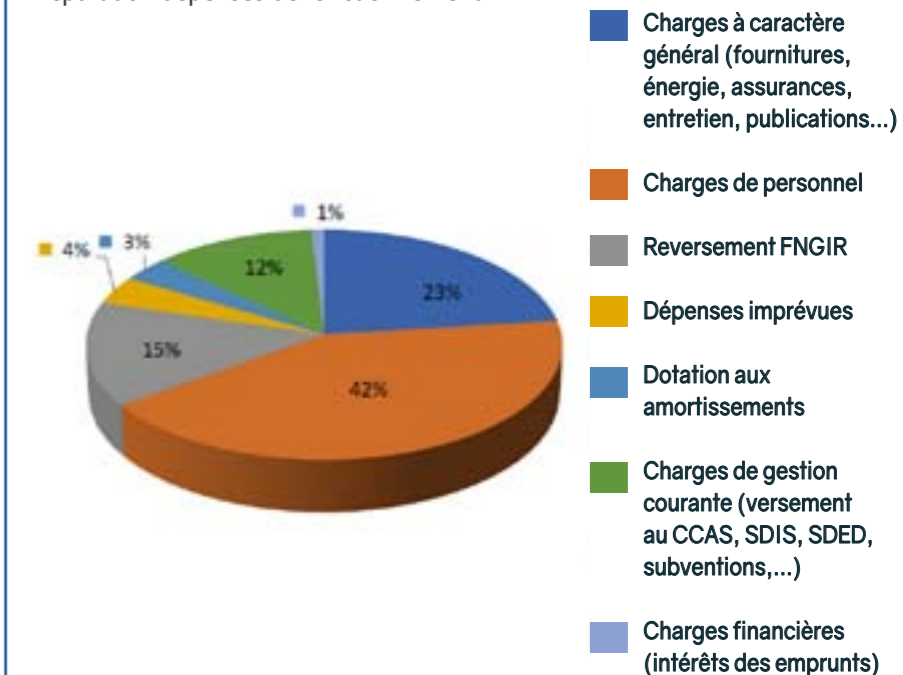
Part Départementale et part communale : disparition de la part départementale au profit de la commune afin de compenser la perte de financement due à la suppression de la taxe d'habitation. En conséquence ces deux parts seront additionnées : 19,44% commune + 15,51% département égal 34,95%. Sans changement pour le contribuable.

Part intercommunalité :

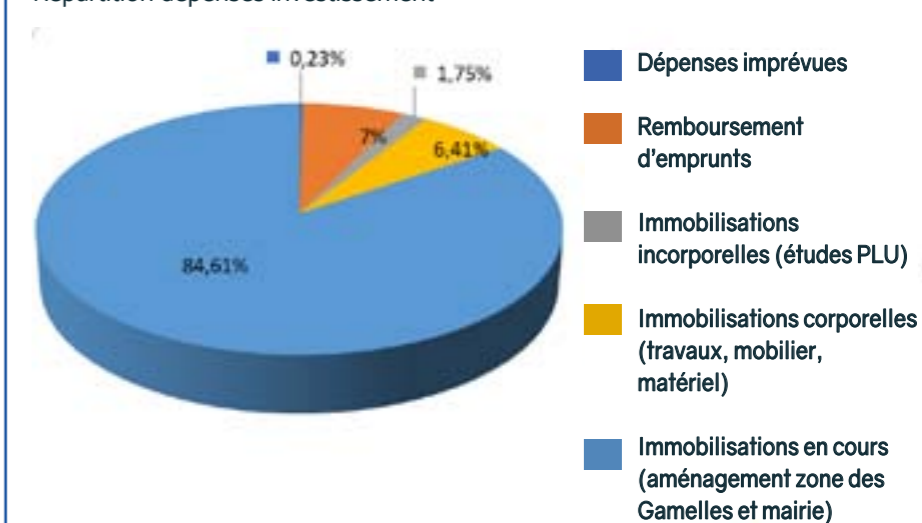
Doublement du taux de 1,98% pour financer le fonds de solidarité en soutien des communes dans leurs projets. Pour Beauvallon cette dotation sera de 38 085 € par an soit 228 510 € durant ce mandat. Cette nouvelle dotation a été très appréciée par les maires des petites communes de l'agglomération qui avaient beaucoup perdu de leur capacité à investir dans leur commune avec la baisse des dotations de l'Etat.

RÉPARTITION DES DÉPENSES

Répartition dépenses de fonctionnement



Répartition dépenses investissement



CALENDRIER PRÉVISIONNEL





ÉCOLES, FUSION, RENTRÉE 2021

Le conseil municipal du 24 mars dernier a voté la fusion des deux écoles de la Véore.

La prévision d'effectifs, en baisse à la rentrée scolaire 2021, pouvait entraîner une fermeture de classe. L'Inspectrice de l'Education Nationale a proposé en janvier 2021 la fusion des deux écoles maternelle et élémentaire pour maintenir la 4^{ème} classe en élémentaire

Cette proposition a d'abord été présentée au Conseil d'école puis à un Conseil d'école extraordinaire en visioconférence en présence de l'Inspectrice, vote lors duquel se sont exprimés favorablement les deux représentants de la mairie (le maire, Bernard RIPOCHE, et la conseillère municipale déléguée aux écoles Nathalie ROBERT), les parents d'élèves et les institutrices des écoles, avec une seule abstention.



Cette fusion entrainera peu de changement. La proximité géographique des écoles permet de les réunir en une seule école, avec une direction et un conseil d'école unique.

L'école maternelle et l'école élémentaire la Véore deviendront à partir de la rentrée 2021 « l'école primaire la Véore ». Madame Berton, directrice, quittera l'école en juillet pour une retraite bien méritée et une nouvelle direction sera nommée par le rectorat.

Pendant cet été, des travaux dans l'école élémentaire seront entrepris pour l'agrandissement du restaurant scolaire en raison de sa forte fréquentation et des prévisions des nouvelles arrivées en 2022.

Une nouvelle fois cette année, le voyage scolaire a dû être annulé à cause de la pandémie Covid, mais les séances de « piscine » ont bien eu lieu ainsi que le « chant » pour l'élémentaire et le « cirque » pour la maternelle.

Après deux années difficiles liées au plan sanitaire que nous appliquons au mieux, nous espérons retrouver très rapidement une vie normale dans les écoles.



Football

Nous souhaitons la bienvenue à l'ASB (Amitié Sportive BEAUVALLON), qui a validé les différentes étapes de son inscription auprès des différentes instances sportives et administratives.

Cette nouvelle structure, présidée par Yoann CAVACAS, assisté de Marielle VINSON, secrétaire et Jean-Philippe FONDEVILLE, trésorier, utilisera nos installations communales le samedi, à partir de fin août, en seniors.

Le club ambitionne d'inscrire ultérieurement d'autres catégories d'âge.

la Beaumontoise

Initialement prévue le 15 mai, la course à pied est différée au 9 octobre, afin de respecter les règles sanitaires actuellement en vigueur, et les organisateurs espèrent la venue de nombreux participants dans cette épreuve qui traversera de nouveau notre commune.



Festilac

En partenariat avec le Train Théâtre, un concert aura lieu le samedi 3 juillet à 20h30 et la compagnie PRISE DE PIED se produira le dimanche 4 juillet à 17h30.

le lundi 12 juillet, une artiste sera présente à 20h30 et un film sera diffusé sur écran gonflable à 22h00. Le détail vous sera communiqué dès que possible.



Chemin des artistes

Notre village a choisi d'intégrer avec Valence Romans agglo, "Le Chemin des Artistes", manifestation culturelle et artistique qui propose un circuit découverte d'artistes amateurs comme professionnels aux choix multiples d'exposition (sculpture, graffitis, photographie, peinture, sérigraphie, calligraphie...) Il se tiendra les 9 et 10 octobre dans différents lieux de la commune.

Informations complémentaires sur <http://www.chemindesartistes.valenceromansagglo.fr>

LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Nous remercions vivement le conseil municipal des enfants, Lisa CARDE, Louane BEGUIN, Liya LOZZI, Ethan MORETTE, Ilyana PLACE, Axelle SANNIER et Lisa VERILHAC qui ont assuré pendant 2 années scolaires le CME. Et oui, la COVID n'a pas permis de faire des élections au printemps 2020. Leur dernière action a été marquée par la mise en place des panneaux d'information autour du lac sur la nourriture des canards avec la participation de service technique de la mairie et avec le soutien de Julien ROBERT, animateur et Gilles SANNIER conseiller municipal pour cette année 2020/2021.





LA BIODIVERSITÉ

FAVORISONS LA BIODIVERSITÉ
DANS NOS JARDINS
À L'APPROCHE DE L'ÉTÉ À BEAUVALLON

Comment accueillir les alliés :

Un jardin riche en diversité végétale avec des arbres, arbustes à baies et à fruits, un potager fleuri, des plantes aromatiques, un coin naturel : plantes sauvages qui poussent spontanément.

Des aménagements et des abris

En utilisant des débris naturels du jardin :
avec des tas de bois, de feuilles, un muret de pierre.

Aide pour fabriquer des abris : sur le site valence roman agglo :
<http://biodiv-valenceromansagglo.lpo-aura.org/fabriquez/>

Afin de favoriser la biodiversité dans votre jardin ou sur votre balcon, plusieurs plans d'aménagements-vous sont proposés. N'hésitez pas à consulter la boîte à outils de la LPO AuRA Drôme-Ardèche pour obtenir des informations complémentaires :
<http://www.lpo-drome.fr/boite-a-outils/>
Créer vous-même votre : hôtel à insectes, nichoirs, gîte à chauve-souris, abri à hérisson, mangeoire.

Les alliés naturels du jardinier :

*Les auxiliaires naturels :
hérisson, coccinelle et sa larve,
perce oreille, crapaud

*Les pollinisateurs :
l'abeille, le papillon, le bourdon

*Les décomposeurs :
le vers de terre ou lombric, le collembole,
le cloporte

ATLAS DE BIODIVERSITÉ DE L'AGGLO VALENCE ROMANS

L'idée de créer un **Atlas de la biodiversité** est née d'un constat simple. Les bourgs se développent, occupent l'espace naturel, sans forcément connaître la faune environnante. Aussi, afin de répertorier tous les animaux qui vivent discrètement à proximité, **les habitants sont invités à observer la nature**. Les données collectées permettent de mieux connaître la faune. Quant aux communes, elles peuvent mieux intégrer la question de la diversité dans leurs plans d'urbanisme.

Comment participer ?

En surfant et compilant ses infos sur l'Observatoire de la biodiversité

Un hérisson s'est installé dans votre jardin ? Vous avez repéré un oiseau pendant votre rando ? Faites avancer la connaissance sur la biodiversité locale en intégrant vos observations sur le site de l'Observatoire.

Un puits de bons plans où vous pourrez également suivre des tutos pour apprendre à fabriquer des nichoirs ou suivre l'actualité et vous inscrire à des ateliers d'identification, de fabrication et même partir en rando-patrimoine.



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
DRÔME

Cliquer sur le Site de l'Observatoire

Participez à la connaissance de la biodiversité de votre agglo ! En transmettant vos données, vous prenez part à la collecte des données naturalistes, étape importante dans la prise en compte et la préservation de la biodiversité.

Vos données alimenteront les bases de données locales et nationales et seront intégrées dans des atlas de la biodiversité, des études scientifiques ou utilisées dans des actions de gestion et de préservation.

Pour vous aider : **plusieurs documents-vous sont proposés** pour vous permettre de reconnaître la faune qui vous entoure. N'hésitez pas à les consulter.

<https://www.valenceromansagglo.fr/fr/un-territoire-durable/biodiversite/atlas-de-la-biodiversite.html>



Pour mieux respirer NE BRÛLEZ PAS vos déchets verts

<http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/>

Le brûlage à l'air libre des déchets verts, c'est interdit !



Article 84 du « règlement sanitaire départemental » (RSD) type diffusé par la circulaire du 9 août 1978. Cette interdiction est rappelée dans la circulaire du 18 novembre 2011. Chaque département de la région dispose également d'arrêtés préfectoraux spécifiques sur le sujet.

La combustion à l'air libre de végétaux est une activité **fortement émettrice de polluants** : particules, hydrocarbures polycycliques, dioxine et furane. Outre la **gêne pour le voisinage** et les risques d'incendie qu'elle engendre, cette activité contribue donc à la dégradation de la qualité de l'air et génère des conséquences sanitaires pouvant s'avérer graves, avec une **sensibilité accrue dans les zones urbaines et périurbaines mais aussi dans les vallées de montagne et en période de pics de pollution.**

La combustion à l'air libre des déchets verts est **peu performante** et pollue d'autant plus que les végétaux sont humides.



Particuliers, professionnels et agriculteurs sont concernés par cette pratique.



DÉCHETS VISÉS



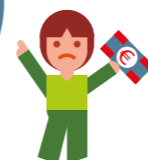
Tontes de pelouses, taille de haies, feuilles mortes, résidus d'élagage et de débroussaillage, déchets d'entretien de massifs et autres végétaux issus des parcs et jardins.

SANCTION

En cas de non-respect d'un RSD, une contravention de

450 €

peut-être appliquée pour un particulier (article 131-13 du code pénal).



Ne brûlez plus vos déchets verts, valorisez les !

Des solutions alternatives adaptées à vos besoins et plus respectueuses de la qualité de l'air existent :

LE COMPOSTAGE INDIVIDUEL



Tonte de pelouse et feuillages peuvent être mélangés avec vos restes de repas et épluchures de légumes... pour se transformer en amendement de qualité pour vos plantes.

Certaines collectivités de la région mettent à disposition des composteurs.

Renseignez-vous !

LE BROYAGE ET LE PAILLAGE



Petits et gros branchages broyés constituent un excellent paillis pour le jardin et le potager. Le paillage conserve l'humidité des sols et évite la pousse des mauvaises herbes.

Astuce : la tonte mulching, elle permet de laisser l'herbe finement coupée sur place.

Certaines collectivités de la région proposent des aires de broyage, des locations de broyeurs ou des prestations de broyage à domicile.

LA DÉCHETTERIE



Les habitants en Auvergne-Rhône-Alpes ont accès à plus de **580 déchetteries réparties sur toute la région**. Ainsi, 99% de la population est desservie.

Vous pouvez y déposer vos déchets verts : ils seront valorisés.



Source : www.sinoe.org

Arrêtez de vous enflammer !



Information et recommandations à l'attention des particuliers



Directrice de la publication : Françoise Noars
Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Auvergne-Rhône-Alpes (DREAL)
Adaptation pour la DREAL d'après l'infographie de Tino et Citizenpress (juillet 2017) par le service prévention des risques industriels climat air énergie
Réalisation 4e trimestre 2017 par la Mission Communication. Imprimé par Bonn'Impression (69300) en 1 000 exemplaires.
69453 Lyon cedex 06 - Tél. : 04 26 28 60 00

Pour mieux respirer
NE BRÛLEZ PAS
vos déchets verts

LE SAVIEZ-VOUS ?

En France, la mauvaise qualité de l'air...



- cause **48 000 décès** prématurés par an soit 5 % des décès par an ;
 - réduit de **9 mois** en moyenne l'espérance de vie ;
 - est à l'origine de **maladies** ou d'insuffisances respiratoires.
- Les proportions sont du même ordre en Auvergne-Rhône-Alpes.

et l'entretien du jardin pour un particulier :



génère des **déchets verts** que l'on estime en moyenne à **160 kilos** par personne et par an.
Pour s'en débarrasser, **9 %** des foyers les brûlent, ce qui représente près d'un **million de tonnes** de déchets verts brûlés à l'air libre.

En matière d'émissions de particules fines :



14 000 km parcourus par une voiture **essence récente**

13 000 km parcourus par une voiture **essence ancienne**

13 000 km parcourus par une voiture **diesel récente**

1 800 km parcourus par une voiture **diesel ancienne**



50 kg de végétaux brûlés à l'air libre, (environ 5 sacs de 60 l de déchets verts)



3 semaines de chauffage d'une maison équipée d'une chaudière au bois performante

3 jours de chauffage d'une maison équipée d'une chaudière au bois peu performante type foyer ouvert



COMMENT RECONNAÎTRE L'AMBROISIE ?

Elle a une tige poilue, des feuilles bien découpées aux nervures centrales blanches. Les feuilles sont opposées sur les sept à huit premières rangées, puis alternées. La couleur est la même des deux côtés et lorsque la plante fleurit, ça ressemble à du muguet en plus petit et en vert/jaune. Dans un sol riche, elle peut monter à plus 1,50 m de hauteur.

Ces graines épineuses mesurent entre 3 et 6 mm. Elles sont plus petites que celles du tournesol.

COMMENT ÉRADICUER L'AMBROISIE ?

Sa destruction doit être effective avant sa floraison (son pollen est très allergisant). Les tontes, fauchages, broyages à répétition réduisent sa prolifération et l'empêche surtout de s'ensemencer. L'arrachage systématique dans un jardin est obligatoire pour ne pas être ensuite envahie par cette mauvaise herbe au détriment des plantes cultivées.

SE PROTÉGER PHYSIQUEMENT

En vue d'un arrachage, il faut se protéger pour éviter l'allergie. D'abord, mettre des gants. Les gens n'y pensent pas, mais l'allergie se transmet aussi par contact. Ensuite, lorsqu'on est dans une phase de pollen, il faut également se munir de lunettes et d'un masque P3, pour éviter tout contact avec les particules volatiles.

L'ARRACHER ET LA LAISSER SUR PLACE

Une fois équipé, il faut l'arracher. Là, pas de technique spéciale, il faut simplement tenter d'arracher les racines. Quand la plante est arrachée, il faut la laisser sur place. On ne la met pas au compost, car il peut y avoir des graines sur les racines qui se propageraient ailleurs.



La maladie de PARKINSON

La maladie de Parkinson n'est pas une maladie de la personne âgée et le tremblement n'est pas le seul symptôme, il y a aussi la lenteur et la rigidité.



Cette maladie neurodégénérative chronique est provoquée par la disparition progressive et irréversible des neurones dopaminergiques impliqués dans les fonctions motrices tel que la marche, l'écriture, la parole... C'est une maladie dont on ne guérit pas mais dont on ne meurt pas. Les traitements à l'heure actuelle permettent seulement de masquer les symptômes.

POUR QUELLE RAISON PARLER DE LA MALADIE DE PARKINSON DANS LE BULLETIN MUNICIPAL DE BEAUVALLON ?

Tout simplement parce que, domicilié à Beauvallon, je tenais à lancer un appel à toutes celles et tous ceux qui se sentent seuls face à la maladie (malades et aidants familiaux) pour venir nous rejoindre au sein de l'association France Parkinson.

J'ai rejoint le comité de la Drôme

- Pour rencontrer et échanger avec des personnes atteintes par la même pathologie ayant les mêmes problématiques, les mêmes inquiétudes, les mêmes questionnements.
- Pour obtenir des informations sur la maladie, les traitements, les aides sociales (APA, PCH, amélioration de l'habitat, les structures pouvant apporter du soutien (plateforme de répit...)

Au-delà de la maladie, nous partageons des moments de convivialité et des activités physiques ou culturelles. J'anime bénévolement une activité de marche qui a dû s'interrompre en raison de la situation sanitaire mais que nous reprendrons dès que possible. Aujourd'hui, avec toute l'équipe de bénévoles, organisée autour de notre déléguée Elisabeth TIXIER, nous mettons tout en œuvre pour lutter contre l'isolement des personnes atteintes par la maladie de Parkinson et leurs aidants. N'hésitez pas à nous solliciter. Un accueil téléphonique vous est dédié du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00 au **06.38.59.98.17** Rejoindre France Parkinson aujourd'hui, c'est construire notre avenir ensemble.

Bernard THIBAUD



Abonnement FIBRE sur Beauvallon



free



RACCORDEZ-VOUS À LA FIBRE OPTIQUE !

Depuis avril 2020, grâce au déploiement du réseau public Ardèche Drôme Numérique (ADN) et à l'engagement de vos collectivités (la Communauté d'agglomération Valence Romans Agglo, le Département de la Drôme, la Région Auvergne Rhône-Alpes), avec le soutien de l'Etat, de l'Europe et la participation d'ADTIM FTTH, l'exploitant du réseau public, la fibre optique est disponible sur la plus grande partie de notre commune.

Les foyers concernés peuvent dès à présent souscrire un abonnement fibre auprès de 9 opérateurs disponibles : Bouygues Télécom, Coriolis, Free, Knet, NordNet, Orange, Ozone, SFR et Vidéofutur. Auparavant, aller sur le site d'ADN pour vérifier si votre logement est « éligible », c'est-à-dire .

Pour en profiter, testez votre « éligibilité » (c'est-à-dire : si ADN a bien apporté la fibre jusque chez vous) en allant sur ardechedromenumerique.fr - rubrique A quand la fibre chez moi ? et découvrez les modalités d'accès au Très Haut Débit sur fibre optique.

Liste des opérateurs disponibles sur le site ardechedromenumerique.fr – Page Les Opérateurs Grands Publics :
<https://www.ardechedromenumerique.fr/page/particuliers-operateur-public>

EN CAS D'URGENCE

POMPIERS 18
SAMU 15

Gendarmerie 04 75 61 77 55
Centre antipoison Lyon 04 72 11 69 11
Centre hospitalier Valence 04 75 75 75 75
Pharmacie Thomasset 04 75 57 21 06

MÉDECINS
Dr Bellecoste & Dr Jouve 04 75 58 08 53

INFIRMIERS
Mme E. Marin 04 75 59 53 89 - 06 15 21 74 63
Mme I. Chapurlat 06 18 57 44 81
Mme M. Marmolle 06 64 04 13 05
C. Curinier & A.S. Pradon 06 74 05 92 55
Mme L. Gorce 04 75 59 53 89

URGENCES DÉPANNAGE
Électricité 0810 333 321
Gaz 0810 433 026

MASSEUR KINÉSITHÉRAPEUTE
M. Montel 07 69 76 01 16

CORRESPONDANT DU DAUPHINÉ
G. Tournayre gti26@wanadoo.fr
..... 06 84 81 68 37



FACEBOOK

Notre nouvelle page officielle :
Mairie de Beauvallon.



SÉCURITÉ

Vous trouverez sur <http://www.beauvallon.fr/fr/information/41435/securete> différentes plaquettes d'information et de prévention établies par la Gendarmerie Nationale.

P

DEMANDE D'AUTORISATION DE VOIRIE / STATIONNEMENT FORMULAIRE DE DEMANDE D'AUTORISATION DE VOIRIE / STATIONNEMENT

Permet d'obtenir une permission de voirie ou un permis de stationnement pour effectuer des travaux sur la voie publique ou occuper temporairement le domaine public routier.
<http://www.beauvallon.fr/fr/information/56182/demande-autorisation-voirie-stationnement>



VOS INFOS MAIRIE

NOUVELLE ADRESSE

➔ 1 place du Marché - 26800 Beauvallon

•
Mail : accueil@beauvallon.fr
Internet : www.beauvallon.fr
Facebook : Mairie de Beauvallon

SECRÉTARIAT DE MAIRIE

•
Accueil téléphonique au 04 75 57 03 26
de 9 h à 12 h du lundi au vendredi

•
Accueil physique uniquement sur RDV
au 04 75 57 03 26
ou par mail accueil@beauvallon.fr

PERMANENCE POUR LA LOCATION DE LA SALLE

•
Permanence uniquement par téléphone
au 04 75 57 45 23
Lundi de 10 h à 12 h
et vendredi de 13 h à 14 h 15

État

civil 2021

MARIAGE

Maryline MARTINS et Damien SAINT

DÉCÈS

Marie-Ange GRENOUILLAT née VORA
Simone COURTIAL née LIOTIER
Marcelle PELLET née SCAFALINI
Claude NOUGIER née BLANCHEBARBE
Max BARNARIE
Ginette LAMANDÉ née PIERRARD
Augustine LAUREYS née CURMI
Yvonne GUIRONNET née FAURE
Ginette RIBES née GUIGON

Intermarché

SUPER



+ CARTES PROFESSIONNELLES
CARBURANTS



LAVAGE AUTO



PÉTROLE DOMESTIQUE
EN SELF



TICKET RESTAURANT



SERVICES CAMPING CAR



POISSONNERIE
ARRIVAGES JOURNALIERS

Z.A. LES BASSEAUX

04 75 57 15 00

ETOILE SUR RHONE

GRUPE
Dj

DEPUIS PLUS DE 15 ANS,
NOTRE PROFESSIONNALISME
EST *à votre service!*

Notre passion du métier, notre respect pour le client
et notre connaissance du terrain nous permettent de
mener à bien *toutes les missions* qui nous sont confiées.

IMMOBILIER

ACHAT | VENTE | LOCATION | GESTION | EXPERTISE

Etoile
IMMOBILIER

☎ 04 75 60 67 25

4 Place de la République
26800 ÉTOILE-SUR-RHÔNE

Beaumont
IMMOBILIER

☎ 04 75 55 13 50

10 Place des Fossés
26760 BEAUMONT-LES-VALENCE

Montmeyran
IMMOBILIER

☎ 04 75 59 13 17

26 Grande Rue
26120 MONTMEYRAN

© Visional - credit photo / Adobe Stock



www.djgroupeimmobilier2607.com

